

RUGBY MOULIN A VENT PERPIGNAN XV

Ecole de Rugby | Saison 2019-2020

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Coordonnées de l'enfant :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : ____ / ____ / ____

Sexe : Masculin Féminin

Lieu de naissance :

Code Postal de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél Portable (**Uniquement pour les MINIMES** et Non obligatoire) :**TAILLE SHORT :****TAILLE MAILLOT :****POINTURE :**

Ces informations sont garantes de votre affiliation à la FFR. Elles doivent être rigoureusement identiques aux justificatifs d'identité. Tout dossier non conforme sera refusé et nécessitera la reprise de la procédure d'affiliation depuis le début.

Coordonnées des représentants légaux de l'enfant :

Père :

Nom :

Prénom :

Tél. Portable :

Tél. Fixe :

Email (*) :

Mère :

Nom :

Prénom :

Tél. Portable :

Tél. Fixe :

Email (*) :

(*) Un email est obligatoire pour l'obtention de la licence FFR.

Votre email et votre portable serviront uniquement aux entraîneurs et dirigeants pour vous joindre et recevoir les infos relatives aux entraînements et aux tournois. Ecrire le plus lisiblement possible svp.



FICHE MEDICALE SAISON 2019-2020 AUTORISATION DE SOINS EN CAS D'ACCIDENT

Nom :

Prénom :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

N° Sécurité Sociale : /__ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ (obligatoire)
(Du parent- représentant légal couvrant l'enfant)

Nom du médecin traitant :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Groupe sanguin (si connu) :

Sujet aux convulsions : OUI NON Port de lunettes de vue : OUI NON
Diabète : OUI NON Asthme : OUI NON
Allergies : OUI NON

Si oui lesquelles :

Antécédents Médicaux (accidents, traumatismes, maladies chroniques...) :

.....

Actuellement l'enfant suit-il un traitement ? OUI NON

Si oui lequel :

Les personnes responsables de l'enfant :

AUTORISENT par la présente :

- ✎ Tout examen ou intervention chirurgicale qui serait nécessaire
- ✎ Le responsable du Club, du Comité ou de la FFR :
 - ✓ à prendre toutes mesures utiles et notamment à demander son admission en établissement de soins
 - ✓ à reprendre l'enfant à sa sortie, uniquement en cas d'indisponibilité absolue des parents ou du représentant légal du mineur

Date et signature des parents
(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

PERE

MERE



AUTORISATIONS PARENTALES

Les personnes responsables de l'enfant :

- ✓ AUTORISENT la pratique du rugby au sein de l'école de Rugby Moulin à Vent Perpignan pour la saison 2019-2020
- ✓ S'ENGAGENT à signer et respecter la charte du joueur.
- ✓ AUTORISENT LE COVOITURAGE AVEC les personnes désignées par le Club, pour transporter l'enfant avec leur véhicule personnel sur les lieux d'entraînement ou de tournoi si cela est nécessaire
- ✓ DECLARENT adhérer au Club et demander à être sur la liste de ses membres

Autorisation CNIL : OUI NON

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi des membres affiliés à la Fédération et à la gestion des licences. A ce titre, le site a fait l'objet d'une déclaration réglementaire à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Si vous choisissez NON, les informations ne pourront pas être utilisées à des fins commerciales, associatives ou humanitaires

Date et signature des parents

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

PERE

MERE

DROIT A L'IMAGE

À l'occasion de la saison rugbystique, votre enfant sera photographié ou filmé. Ces photographies ou vidéos ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné.

L'école de Rugby Moulin à Vent Perpignan XV s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des licenciés.

Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé.

Les légendes accompagnant la (ou les) photographie(s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée.

Les personnes responsables de l'enfant :

AUTORISENT l'école de Rugby Moulin à Vent Perpignan XV à :

- ❖ Photographier ou filmer mon enfant dans le cadre de l'activité d'enseignement du rugby, de match ou de stages organisés par le club.
- ❖ Reproduire et diffuser ces images sur le site internet du club ou tout supports de communication (Facebook Page et Groupe privé, dvd, cd-rom, affiches, calendriers, journaux...)

N'AUTORISENT PAS la publication de photographies ou vidéos de mon enfant.

Date et signature des parents

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)

PERE

MERE



CHARTRE DU JOUEUR SAISON 2019 - 2020

Le Rugby est un jeu collectif magnifique.

Cependant, cette discipline requiert un engagement physique et psychologique important.

C'est pourquoi tout joueur doit se conformer au respect des quatre principes suivants :

1 - S'entraîner régulièrement et être assidu aux matches.

L'entraînement est indispensable pour l'adaptation au jeu et à la progression.

Les matches permettent d'évaluer l'évolution du joueur et font partie de sa formation.

2 - Etre loyal dans son comportement.

Ne pas confondre combat et violence, Agressivité et agression, Engagement et aveuglement. Vos adversaires sont des partenaires de jeu.

3 - Respecter les règles de jeu et les éducateurs.

La connaissance et le respect de l'ensemble des règles du jeu contribuent à l'efficacité et à la sécurité du joueur.

Lors des matches, le joueur et ses parents doivent accepter les décisions des EDUCATEURS qui veillent au respect des règles de jeu.

4 - Appliquer les devoirs du jeune joueur.

Respecter les horaires des entraînements et des déplacements.

Se présenter avec des équipements propres et adaptés. Laisser les bijoux, objets et vêtements de valeur à la maison (... en cas de perte ou de vol le Club décline toute responsabilité).

JE M'ENGAGE A :

- ✓ Faire de chaque rencontre sportive un moment privilégié, quel que soit l'enjeu et la virilité de l'affrontement.
- ✓ Respecter mon Club et en être digne.
- ✓ Respecter et à faire respecter les règles et règlement, ainsi que toutes les décisions d'arbitrage.
- ✓ Jouer loyalement, sans violence ni méchanceté, sans agression dans mes actes, ni mes paroles.
- ✓ Respecter mes adversaires et rester maître de moi.
- ✓ Rester digne dans les victoires comme dans la défaite, en étant conscient que mon comportement a une influence sur mes camarades.
- ✓ Respecter les installations mises à ma disposition.
- ✓ Me comporter en véritable ambassadeur du sport, être exemplaire et tolérant.

Nom, Prénom, et Signature du joueur

LES SANCTIONS

À lire très sérieusement par les parents et les joueurs.

Une commission de discipline se réunira lors de toute décision concernant une sanction, suite à un entretien préalable avec le joueur, ses parents, les éducateurs et le Président.

Le joueur peut faire l'objet d'une **exclusion définitive pour les motifs suivants :**

- ✓ Absences répétées sans justification surtout le jour des tournois ou compétitions officielles
- ✓ Dégradation du matériel ou des installations sportives mises à sa disposition (les réparations seront à la charge des parents du joueur indélicat)
- ✓ Indiscipline notoire : refus de participer aux activités, incorrections, brutalités, incivilités, non respect de l'autorité et des valeurs du club...

L'exclusion définitive sera sans recours ni remboursement de cotisation.



FICHE COMPTABLE SAISON 2019 - 2020

I^{er} Enfant :

Nom : Prénom :

Section : M6 M8 M10 M12 M14

Si 2^{ème} Enfant :

Nom : Prénom :

Section : M6 M8 M10 M12 M14

Si 3^{ème} Enfant :

Nom : Prénom :

Section : M6 M8 M10 M12 M14

MONTANT COTISATION 2019 | 2020 : €

ESPECES :

BON CAF :

COUPON SPORT :

CHEQUES VACANCES :

CHEQUES : Nombre de Chèques :

Banque :

| Numéro Chèque | Date Encaissement | Montant |
|---------------|-------------------|---------|
| | | |
| | | |
| | | |

✚ Chèque de caution de 50€ pour maillot Match

Banque :

Numéro :

